

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 2 janvier 2013

SOCIETE GENERALE PROPOSE « SG MULTILYS PLUS », UN PLACEMENT NON GARANTI A L'ECHEANCE DESTINE AUX INVESTISSEURS RECHERCHANT UNE ALTERNATIVE A DES PLACEMENTS RISQUES DE TYPE « ACTIONS »

- **Durée de placement recommandée : 8 ans en l'absence d'activation du mécanisme automatique de remboursement anticipé**
- **Produit émis par SG Option Europe, société ad hoc de droit français et soumis au risque de défaut de l'émetteur**

Du 2 janvier au 29 mars 2013, Société Générale propose, SG Multilys Plus, un placement éligible au compte titres ordinaire et aux contrats d'assurance vie ou de capitalisation.

SG Multilys Plus est un instrument financier destiné aux investisseurs qui :

- ✓ acceptent un **risque de perte en capital** à l'échéance des 8 ans, en cas de baisse de l'indice Euro Stoxx 50 de plus de 50%⁽¹⁾ par rapport à son *niveau initial*,
- ✓ anticipent, à l'échéance du placement, **une hausse, une stagnation** ou, le cas échéant, **une baisse de l'indice Euro Stoxx 50⁽²⁾ limitée à -50%** par rapport à son *niveau initial*,
- ✓ recherchent des **possibilités de remboursement par anticipation chaque année** selon le *niveau annuel* de l'indice.

L'investisseur est exposé au marché actions par le biais d'une indexation à l'échéance à la performance positive ou négative de l'indice Euro Stoxx 50⁽²⁾. Le remboursement du produit est conditionné à l'évolution de l'indice Euro Stoxx 50⁽²⁾ dividendes non réinvestis. En cas de baisse de l'indice à l'échéance du produit au-delà de 50%, l'investisseur subira une perte en capital amortie par rapport à la baisse enregistrée par l'indice. Afin de bénéficier d'une protection en cas de baisse de l'indice jusqu'à -50%, l'investisseur accepte de limiter ses gains en cas de forte hausse des marchés actions (Taux de Rendement Annuel maximum de 6,51%).

SERVICE DE PRESSE
SOCIETE GENERALE
BANQUE DE DETAIL FRANCE

Joëlle ROSELLO
+33 (0)1 42 14 02 17
Sandrine BLONDIAU
+33 (0)1 42 14 83 73
Morgane SALAUN
+33(0)1 42 14 00 23

SOCIETE GENERALE
BDDF/COM
75886 PARIS CEDEX 18
www.societegenerale.com
Société Anonyme au capital de 975 339 185 EUR
552 120 222 RCS PARIS

SG Multilys Plus (code ISIN : FR0011347244) offre :

- une possibilité de **sortie par anticipation** à chaque date anniversaire pendant les 7 premières années avec un **gain de 6,60%⁽¹⁾ par année écoulée** si l'évolution de l'indice Euro Stoxx 50⁽²⁾ entre son *niveau annuel* et son *niveau initial* est positive ou nulle.

- ou à l'échéance des 8 ans :

✓ cas favorable : un **gain de 52,80%** (soit un Taux de Rendement Actuariel Annuel Brut maximum de 6,51%) si l'**indice Euro Stoxx 50 est stable, en hausse ou enregistre une baisse de moins de 50%** (inclus),

✓ cas défavorable : **2 fois la valeur finale⁽³⁾ de l'indice** si l'indice Euro Stoxx 50 enregistre une baisse de plus de 50% par rapport à son niveau initial.

Mécanisme automatique de remboursement anticipé de l'année 1 à l'année 7 :

Chaque année, si l'évolution constatée de l'indice Euro Stoxx 50⁽²⁾ entre son *niveau annuel* et son *niveau initial* est positive ou nulle, le placement se termine et l'investisseur reçoit l'intégralité de son capital net investi⁽¹⁾ augmenté d'un gain de 6,60%⁽¹⁾ par année écoulée (soit un Taux de Rendement Actuariel Annuel Brut maximum de 6,51%).

Mécanisme de remboursement à l'échéance des 8 ans :

A l'échéance des 8 ans (le 9 avril 2021), si le placement n'a pas fait l'objet d'un remboursement automatique par anticipation :

• **Cas favorable** : si l'indice est **stable, en hausse ou enregistre une baisse de moins de 50% (inclus)** par rapport à son *niveau initial*, l'investisseur reçoit **152,80% de son capital net investi⁽¹⁾ (soit un Taux de Rendement Actuariel Annuel Brut de 5,43%)**.

• **Cas défavorable** : si l'indice **enregistre une baisse de plus de 50%** par rapport à son *niveau initial*, l'investisseur reçoit **2 fois la valeur finale⁽³⁾ de l'indice. Il subit alors une perte en capital** amortie par rapport à un investissement direct dans l'indice Euro Stoxx 50⁽²⁾.

Exemple : Si l'indice enregistre une performance de -56% : la valeur finale de l'indice est donc égale à 44% de son niveau initial → l'investisseur reçoit alors 2 fois la valeur finale de l'indice soit 88% de son capital net investi. Il subit alors une perte en capital de 12% à 8 ans.

(1) Hors frais, commissions et fiscalité applicable dans le cadre de l'investissement et sauf faillite ou défaut de paiement de Société Générale. En cas de sortie avant l'échéance (terme ou rachat total du contrat, arbitrage en sortie du support, sortie sous forme de rente, décès), en dehors des cas de remboursements automatiques anticipés, la valeur de revente se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (notamment du niveau de l'indice sous-jacent, des taux d'intérêt et de refinancement de l'émetteur et de la volatilité) et pourra donc entraîner un risque de perte.

(2) L'indice mentionné dans le présent document (l'"indice") n'est ni parrainé, ni approuvé ni vendu par Société Générale. Société Générale n'assumera aucune responsabilité à ce titre. L'indice Euro Stoxx 50® ainsi que ses marques sont la propriété intellectuelle de STOXX Limited, Zurich, Suisse et/ou ses concédants (Les «Concédants»), et sont utilisés dans le cadre de licences. STOXX et ses Concédants ne soutiennent, ne garantissent, ne vendent ni ne promeuvent en aucune façon les valeurs ou les titres financiers ou les options ou toute autre appellation technique basées sur l'indice et déclinent toute responsabilité liée au négoce des produits ou services basés sur l'indice.

(3) La valeur finale de l'indice est exprimée en pourcentage de son niveau initial constaté.

SG Multilys Plus est un instrument financier émis dans le cadre d'un programme d'émission de titres de créance, assimilable à une obligation de droit français ; ses caractéristiques sont définies dans le cadre d'un programme d'émission. La formule de remboursement est garantie par Société Générale.

Cadres de détention : le compte titres ordinaire ou les contrats d'assurance vie ou de capitalisation de SOGECAP⁽²⁾ (compagnie d'assurance vie, filiale du groupe Société Générale).

Avantages et inconvénients de SG Multilys Plus :

Synthèse des avantages

- Chaque année, de l'année 1 à l'année 7, on observe le niveau de l'indice Euro Stoxx 50 (*niveau annuel*) par rapport à son *niveau initial*. Si la performance de l'indice est positive ou nulle, le mécanisme automatique de remboursement anticipé est activé. L'investisseur reçoit alors l'intégralité de son capital net investi⁽¹⁾ augmentée d'un gain de 6,60%⁽¹⁾ par année écoulée, soit un Taux de Rendement Actuariel Annuel Brut maximum de 6,51%.
- À l'échéance des 8 ans, si la performance finale de l'indice Euro Stoxx 50 (calculée entre son *niveau final* et son *niveau initial*) est positive ou nulle ou si l'indice n'a pas baissé de plus de 50% (inclus) par rapport à son *niveau initial*, l'investisseur reçoit 152,80% de son capital net investi⁽¹⁾ soit un Taux de Rendement Actuariel Annuel Brut de 5,43%.
- Sinon, si à l'échéance des 8 ans, l'indice Euro Stoxx 50 (observé entre son *niveau final* et son *niveau initial*) a baissé de plus de 50%, l'investisseur reçoit 2 fois la valeur finale de l'indice. Dans ce scénario, il subit une perte en capital amortie par rapport à celle supportée dans le cas d'un investissement direct dans l'indice Euro Stoxx 50.

Synthèse des inconvénients

- L'investisseur ne bénéficie pas d'une garantie en capital. En effet, à l'échéance des 8 ans, si le mécanisme automatique de remboursement anticipé n'a pas été activé, l'investisseur subit une perte en capital si l'indice Euro Stoxx 50 (observé entre son *niveau final* et son *niveau initial*) a enregistré une baisse de plus de 50%. Par ailleurs, en cas de sortie du placement avant son échéance, il est impossible de mesurer a priori le gain ou la perte possible, le cours de revente dépendant alors des paramètres de marché du jour.
- Le placement ne bénéficie pas des éventuels dividendes des actions de l'indice Euro Stoxx 50.
- L'investisseur peut ne bénéficier que d'une hausse partielle de l'indice Euro Stoxx 50 en raison du plafonnement des gains à 6,60% par an (soit un Taux de Rendement Actuariel Annuel Brut maximum de 6,51%).
- La durée du placement n'est pas connue à l'avance (de 1 à 8 ans).
- En cours de vie du placement, l'investisseur est exposé à une éventuelle dégradation de la qualité de crédit de l'émetteur et du garant (qui induit un risque sur la valeur de marché du produit) ou un éventuel défaut de l'émetteur et/ou du garant (qui induit un risque sur le remboursement).
- Le rendement du produit à l'échéance des 8 ans est très sensible à une faible variation de l'indice autour d'un seuil de baisse de -50% (observée entre son *niveau final* et son *niveau initial*).

(1) Hors frais, commissions et fiscalité applicables dans le cadre de l'investissement et sauf faillite ou défaut de paiement de Société Générale. En cas de sortie avant l'échéance (terme ou rachat total du contrat, arbitrage en sortie du support, sortie sous forme de rente, décès), en dehors des cas de remboursements automatiques anticipés, la valeur de revente se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (notamment du niveau de l'indice sous-jacent, des taux d'intérêt et de refinancement de l'émetteur et de la volatilité) et pourra donc entraîner un risque de perte.

(2) Sogécap, Société Anonyme d'assurance sur la vie et de capitalisation au capital de 1 168 305 450 EUR entièrement libéré – Entreprise régie par le Code des assurances – 086 380 730 RCS Nanterre – Siège Social : 50, avenue du Général de Gaulle – 92093 Paris La défense Cedex – Service Relations Clients : 42 bd Alexandre Martin – 45057 Orléans Cedex 1.

Société Générale

Société Générale est l'un des tout premiers groupes européens de services financiers. S'appuyant sur un modèle diversifié de banque universelle, le Groupe allie solidité financière et stratégie de croissance durable avec l'ambition d'être la banque relationnelle, référence sur ses marchés, proche de ses clients, choisie pour la qualité et l'engagement de ses équipes.

Près de 160 000 collaborateurs, présents dans 77 pays, accompagnent au quotidien 33 millions de clients dans le monde entier. Les équipes Société Générale proposent conseils et services aux particuliers, aux entreprises et aux institutionnels dans trois principaux métiers :

- La banque de détail en France avec les enseignes Société Générale, Crédit du Nord et Boursorama ;
- La banque de détail à l'international présente en Europe centrale et orientale, en Russie, dans le Bassin méditerranéen, en Afrique subsaharienne, en Asie et en Outre-Mer ;
- La Banque de Financement et d'Investissement avec son expertise globale en banque d'investissement, financements et activités de marché.

Société Générale est également un acteur significatif dans les métiers de Services Financiers Spécialisés, d'Assurances, de Banque Privée, de Gestion d'Actifs et des Services aux Investisseurs.

Société Générale figure dans les indices de développement durable FSE4Good et ASPI.

Pour plus d'information, vous pouvez suivre le compte twitter @societegenerale ou visiter le site www.societegenerale.com.

La Banque de détail Société Générale en France

Avec 24 000 collaborateurs dans 2305 agences réparties sur tout le territoire, la Banque de détail Société Générale en France place la satisfaction de ses clients au cœur de son action au quotidien. Les équipes Société Générale sont présentes aux côtés des 8,6 millions clients particuliers et 460.000 clients professionnels, associations et entreprises pour les accompagner, dans la durée, avec des solutions adaptées à leurs besoins. Le réseau Société Générale s'appuie sur des conseillers dédiés, une offre complète et diversifiée de produits & services et un dispositif multicanal performant et innovant: internet, téléphone et Agence Directe.

www.societegenerale.fr



Suivez nous sur Twitter !
[@SG_etvous](https://twitter.com/SG_etvous)
Posez-nous vos questions et découvrez l'actualité de nos produits ou services



Suivez nous aussi en vidéos sur notre chaîne youtube :
youtube.com/societegenerale



SG Multilys Plus

Commercialisation jusqu'au 29 mars 2013



- Produit présentant un risque de perte en capital*.
- Produit destiné aux investisseurs recherchant une alternative à des placements dynamiques risqués de type "actions".
- Durée de placement recommandée : 8 ans en l'absence d'activation du mécanisme automatique de remboursement anticipé.
- Produit émis par SG Option Europe, société ad hoc de droit français et soumis au risque de défaut de l'émetteur.
- Commercialisation jusqu'au 29 mars 2013 (12h00) dans le cadre du compte titres ordinaire et des contrats d'assurance vie ou de capitalisation, sous réserve de l'enveloppe disponible.

* En outre, l'investisseur prend un risque de perte en capital non mesurable a priori si les titres de créance sont revendus avant la date de remboursement final. L'ensemble des risques associés à ce produit est détaillé dans cette brochure.

SG Multilys Plus

Qu'est-ce que SG Multilys Plus ?

SG Multilys Plus est un instrument financier destiné aux investisseurs qui :

- acceptent un **risque de perte en capital** à l'échéance des 8 ans, en cas de baisse de l'indice Euro Stoxx 50 (hors dividendes) de plus de 50%⁽¹⁾ par rapport à son *niveau initial*,
- anticipent, à l'échéance du placement, **une hausse, une stagnation** ou, le cas échéant, **une baisse de l'indice Euro Stoxx 50⁽²⁾ limitée à -50%** par rapport à son *niveau initial*,
- recherchent des **possibilités de remboursement par anticipation chaque année** selon le *niveau annuel* de l'indice.

L'investisseur est exposé au marché actions par le biais d'une indexation à l'échéance à la performance positive ou négative de l'indice Euro Stoxx 50⁽²⁾. Le remboursement du produit est conditionné à l'évolution de l'indice Euro Stoxx 50⁽²⁾ dividendes non réinvestis. En cas de baisse de l'indice à l'échéance du produit au-delà de 50%, l'investisseur subira une perte en capital amortie par rapport à la baisse enregistrée par l'indice. Afin de bénéficier d'une protection en cas de baisse de l'indice jusqu'à -50%, l'investisseur accepte de limiter ses gains en cas de forte hausse des marchés actions (Taux de Rendement Actuariel Annuel Brut maximum de 6,51%).

SG Multilys Plus propose une durée maximale de placement de **8 ans**. Toutefois, **la durée de placement n'est pas connue à l'avance**. En effet, en fonction de l'évolution de l'indice Euro Stoxx 50⁽²⁾ constatée par rapport à son *niveau initial*, **le produit peut être remboursé par anticipation chaque année**, en bénéficiant de conditions de remboursement définies dès le départ.

Comment fonctionne SG Multilys Plus ?

Mécanisme automatique de remboursement anticipé :

Chaque année, si l'évolution constatée de l'indice Euro Stoxx 50⁽²⁾ entre son *niveau annuel* et son *niveau initial* est positive ou nulle, le produit est remboursé et l'investisseur reçoit l'intégralité de son capital net investi augmenté d'un gain de 6,60% par année écoulée⁽¹⁾.

Année	1	2	3	4	5	6	7	8
Valeur de remboursement	106,60%	113,20%	119,80%	126,40%	133,00%	139,60%	146,20%	152,80%
Taux de Rendement Actuariel Annuel Brut	6,51%	6,33%	6,17%	6,01%	5,84%	5,71%	5,56%	5,43%

Mécanisme de remboursement à l'échéance des 8 ans :

A l'échéance des 8 ans (le 9 avril 2021), si le placement n'a pas fait l'objet d'un remboursement automatique par anticipation :

- **Cas favorable** : si l'indice est **stable, en hausse ou enregistre une baisse de moins de 50% (inclus)** par rapport à son *niveau initial*, l'investisseur reçoit **152,80% de son capital net investi⁽¹⁾ (soit un Taux de Rendement Actuariel Annuel Brut de 5,43%)**.
- **Cas défavorable** : si l'indice **enregistre une baisse de plus de 50%** par rapport à son *niveau initial*, l'investisseur reçoit **2 fois la valeur finale⁽³⁾** de l'indice. **Il subit alors une perte en capital** amortie par rapport à un investissement direct dans l'indice Euro Stoxx 50⁽²⁾.

À noter : les niveaux de l'indice sont définis dans le tableau "en bref" de ce document.

Quel est le sous-jacent ?

L'indice Euro Stoxx 50⁽²⁾ regroupe les 50 principales sociétés de la zone Euro, sélectionnées pour leur capitalisation boursière et leur représentativité économique. Il respecte une pondération par pays et par secteur pour être au plus près de la structure économique de la zone Euro. L'indice Euro Stoxx 50 s'est imposé comme la référence principale des marchés actions de la zone Euro. L'investisseur ne bénéficie pas des dividendes détachés par les actions composant l'indice Euro Stoxx 50.

Événements exceptionnels affectant le sous-jacent : ajustement, substitution, remboursement ou résiliation anticipée : afin de prendre en compte les conséquences sur le produit de certains événements extraordinaires pouvant affecter l'instrument sous-jacent du produit, la documentation relative au produit prévoit des modalités d'ajustement ou de substitution et, dans certains cas le remboursement anticipé du produit. Ces éléments peuvent entraîner une perte sur le produit.

Le montant remboursé et les taux de rendements annuels cités dans cette brochure sont bruts, hors frais et fiscalité applicables au cadre d'investissement (frais d'investissement dans le cadre du compte titres ordinaire ou frais sur versement et le cas échéant frais de gestion liés aux contrats d'assurance vie ou de capitalisation). Ils sont calculés sur la base d'une valeur nominale de 1 000 €. Le "capital net investi" cité dans cette brochure est également exprimé hors frais et fiscalité applicables au cadre d'investissement. Dans cette brochure, les calculs sont effectués pour une détention jusqu'à la date d'échéance (09/04/2021) ou, selon le cas, jusqu'aux dates de remboursements anticipés. En cas de revente du titre avant cette date (ou en cas d'arbitrage, de rachat, de dénouement par décès du contrat, de sortie en rente), la valeur de revente dépendra principalement de l'évolution des marchés actions et des taux d'intérêt. Le taux de rendement annuel pourra donc être supérieur, inférieur voire négatif.

(1) Hors frais, commissions et fiscalité applicables dans le cadre de l'investissement et sauf faillite ou défaut de paiement de Société Générale. En cas de sortie avant l'échéance (terme ou rachat total du contrat, arbitrage en sortie du support, sortie sous forme de rente, décès), en dehors des cas de remboursements automatiques anticipés, la valeur de revente se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (notamment du niveau de l'indice sous-jacent, des taux d'intérêt et de refinancement de l'émetteur et de la volatilité) et pourra donc entraîner un risque de perte. (2) L'indice mentionné dans le présent document (l'"indice") n'est ni parrainé, ni approuvé ni vendu par Société Générale. Société Générale n'assumera aucune responsabilité à ce titre. L'indice Euro Stoxx 50[®] ainsi que ses marques sont la propriété intellectuelle de STOXX Limited, Zurich, Suisse et/ou ses concédants (Les "Concédants"), et sont utilisés dans le cadre de licences. STOXX et ses Concédants ne soutiennent, ne garantissent, ne vendent ni ne promeuvent en aucune façon les valeurs ou les titres financiers ou les options ou toute autre appellation technique basés sur l'indice et déclinent toute responsabilité liée au négoce des produits ou services basés sur l'indice. (3) La valeur finale de l'indice est exprimée en pourcentage de son *niveau initial* constaté.

Dans quel cadre fiscal souscrire SG Multilys Plus ?

SG Multilys Plus est éligible au compte titres ordinaire et aux contrats d'assurance vie ou de capitalisation. La présente brochure décrit les caractéristiques de SG Multilys Plus et ne prend pas en compte les spécificités des contrats d'assurance vie ou de capitalisation dans le cadre desquels ce produit est proposé. **L'assureur s'engage exclusivement sur le nombre d'unités de compte mais non sur leur valeur, qu'il ne garantit pas.** La garantie décrite dans cette brochure n'est pas apportée par l'assureur mais par l'émetteur à l'échéance.

Quels sont les avantages de SG Multilys Plus ?

- Chaque année, de l'année 1 à l'année 7, on observe le niveau de l'indice Euro Stoxx 50 (*niveau annuel*) par rapport à son *niveau initial*. Si la performance de l'indice est positive ou nulle, le mécanisme automatique de remboursement anticipé est activé. L'investisseur reçoit alors l'intégralité de son capital net investi augmentée d'un gain de 6,60% par année écoulée⁽¹⁾, soit un Taux de Rendement Actuariel Annuel Brut maximum de 6,51%.
- À l'échéance des 8 ans, si la performance finale de l'indice Euro Stoxx 50 (calculée entre son *niveau final* et son *niveau initial*) est positive ou nulle ou si l'indice n'a pas baissé de plus de 50% (inclus) par rapport à son *niveau initial*, l'investisseur reçoit 152,80% de son capital net investi⁽¹⁾ soit un Taux de Rendement Actuariel Annuel Brut de 5,43%.
- Sinon, si à l'échéance des 8 ans, l'indice Euro Stoxx 50 (observé entre son *niveau final* et son *niveau initial*) a baissé de plus de 50%, l'investisseur reçoit 2 fois la valeur finale de l'indice. Dans ce scénario, il subit une perte en capital amortie par rapport à celle supportée dans le cas d'un investissement direct dans l'indice Euro Stoxx 50.

Quels sont les inconvénients de SG Multilys Plus ?

- L'investisseur ne bénéficie pas d'une garantie en capital. En effet, à l'échéance des 8 ans, si le mécanisme automatique de remboursement anticipé n'a pas été activé, l'investisseur subit une perte en capital si l'indice Euro Stoxx 50 (observé entre son *niveau final* et son *niveau initial*) a enregistré une baisse de plus de 50%. Par ailleurs, en cas de sortie du placement avant son échéance, il est impossible de mesurer a priori le gain ou la perte possible, le cours de revente dépendant alors des paramètres de marché du jour.
- Le placement ne bénéficie pas des éventuels dividendes des actions de l'indice Euro Stoxx 50.
- L'investisseur peut ne bénéficier que d'une hausse partielle de l'indice Euro Stoxx 50 en raison du plafonnement des gains à 6,60% par an (soit un Taux de Rendement Actuariel Annuel Brut maximum de 6,51%).
- La durée du placement n'est pas connue à l'avance (de 1 à 8 ans).
- En cours de vie du placement, l'investisseur est exposé à une éventuelle dégradation de la qualité de crédit de l'émetteur et du garant (qui induit un risque sur la valeur de marché du produit) ou un éventuel défaut de l'émetteur et/ou du garant (qui induit un risque sur le remboursement).
- Le rendement du produit à l'échéance des 8 ans est très sensible à une faible variation de l'indice autour d'un seuil de baisse de -50% (observée entre son *niveau final* et son *niveau initial*).



INFORMATIONS

Du fait de leur nécessaire simplification, les informations sur ce placement sont inévitablement partielles et ne peuvent, de ce fait, avoir de valeur contractuelle. Tout investissement doit se faire sur la base des conditions définitives du produit (disponibles sur le site de Société Générale "prospectus.soggen.com" ou sur simple demande) et de la fiche produit pour le compte titres ordinaire ou de l'annexe à la note / notice d'information reprenant les caractéristiques principales des unités de compte pour les contrats d'assurance vie ou de capitalisation, qui vous seront remises par votre conseiller en agence.

⁽¹⁾ Hors frais, commissions et fiscalité applicables dans le cadre de l'investissement et sauf faillite ou défaut de paiement de Société Générale. En cas de sortie avant l'échéance (terme ou rachat total du contrat, arbitrage en sortie du support, sortie sous forme de rente, décès), en dehors des cas de remboursements automatiques anticipés, la valeur de revente se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (notamment du niveau de l'indice sous-jacent, des taux d'intérêt et de refinancement de l'émetteur et de la volatilité) et pourra donc entraîner un risque de perte.

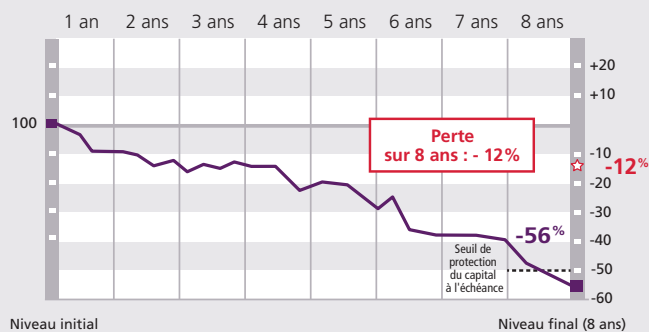
Illustrations du mécanisme de SG Multilys Plus

Scénario défavorable : remboursement à l'échéance avec une perte en capital

A l'échéance des 8 ans, l'indice Euro Stoxx 50 enregistre une baisse de plus de 50% par rapport à son *niveau initial* (-56%), soit une valeur finale de l'indice égale à 44% de son *niveau initial*. L'investisseur reçoit alors 2 fois la valeur finale de l'indice soit 88% de son capital net investi⁽¹⁾ équivalent à un Taux de Rendement Actuariel Annuel Brut de -1,58% contre un Taux de Rendement Actuariel Annuel Brut de -9,72% en cas d'investissement direct dans l'indice Euro Stoxx 50. Dans ce scénario, l'investisseur subit une perte en capital.

Illustration, pour un investissement net de 1 000 €
l'investisseur récupère alors 880 €

- **Remboursement⁽¹⁾** = 2 fois la valeur finale de l'indice = $88\% \times 1\,000\,€ = 880\,€$
- **Perte** = $1\,000\,€ - 880\,€ = 120\,€$



L'indice Euro Stoxx 50 enregistre une baisse de plus de 50% à l'échéance des 8 ans.

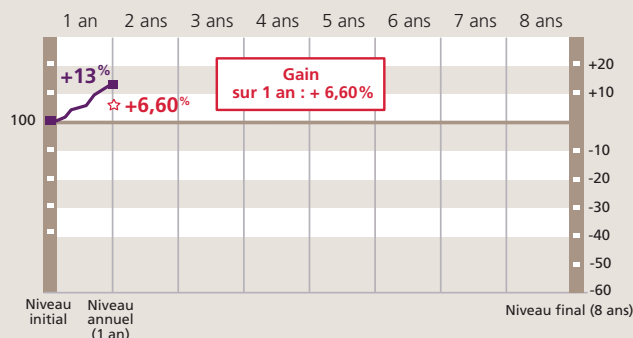
- L'investisseur subit alors une **perte de 12% du capital net investi⁽¹⁾**, (Taux de Rendement Actuariel Annuel Brut de -1,58%).

Scénario médian : remboursement anticipé automatique avec un gain en capital

A l'issue de l'année 1, l'indice Euro Stoxx 50 enregistre une performance positive (+13%) par rapport à son *niveau initial*. Le placement est donc remboursé par anticipation et l'investisseur reçoit le capital net investi⁽¹⁾ augmenté de 6,60%, soit 106,60% (Taux de Rendement Actuariel Annuel Brut de 6,51%) contre un Taux de Rendement Actuariel Annuel Brut de 12,81% en cas d'investissement direct dans l'indice Euro Stoxx 50 **du fait du mécanisme de plafonnement des gains**.

Illustration, pour un investissement net de 1 000 €
l'investisseur récupère alors 1 066 €

- **Gain brut⁽¹⁾** = $(6,60\% \times 1) \times 1\,000\,€ = 66\,€$
- **Remboursement⁽¹⁾** = $1\,000\,€ + 66\,€ = 1\,066\,€$



L'indice Euro Stoxx 50 enregistre une performance de +13% à l'issue de l'année 1.

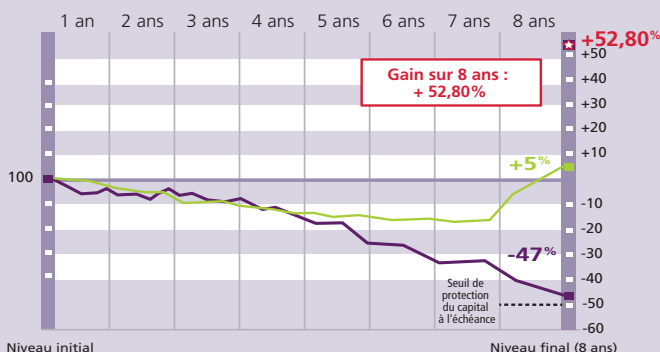
- L'investisseur reçoit alors le **capital net investi⁽¹⁾ augmenté de 6,60% soit 106,60%** (Taux de Rendement Actuariel Annuel Brut de 6,51%).

Scénario favorable : remboursement à l'échéance avec un gain en capital

A l'échéance des 8 ans, l'indice Euro Stoxx 50 enregistre une baisse inférieure à 50% par rapport à son *niveau initial* (-47%) dans le premier exemple (courbe violette) ou une hausse de +5% dans le second exemple (courbe verte). Dans ces deux exemples, l'investisseur reçoit le capital net investi⁽¹⁾ augmenté de 6,60% par année écoulée soit 152,80% (Taux de Rendement Actuariel Annuel Brut de 5,43%) contre un Taux de Rendement Actuariel Annuel Brut respectivement de -7,61% et de 0,61% en cas d'investissement direct dans l'indice Euro Stoxx 50.

Illustration, pour un investissement net de 1 000 €
l'investisseur récupère alors 1 528 €

- **Gain brut⁽¹⁾** = $(6,60\% \times 8) \times 1\,000\,€ = 528\,€$
- **Remboursement⁽¹⁾** = $1\,000\,€ + 528\,€ = 1\,528\,€$



L'indice Euro Stoxx 50 enregistre une baisse inférieure à 50% à l'échéance des 8 ans.

- L'investisseur reçoit alors le **capital net investi⁽¹⁾ augmenté de 6,60% par année écoulée soit 152,80%** (Taux de Rendement Actuariel Annuel Brut de 5,43%).

Le rendement de SG Multilys Plus à l'échéance est donc très sensible à une faible variation de l'indice autour du seuil de -50%. Les données chiffrées utilisées dans ces exemples n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du produit. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs et ne sauraient constituer en aucune manière une offre commerciale de la part de Société Générale.

(1) Le montant remboursé et les taux de rendements annuels cités sont bruts, hors frais et fiscalité applicables au cadre d'investissement (frais d'investissement dans le cadre du compte titres ordinaire ou frais sur versement et le cas échéant frais de gestion liés aux contrats d'assurance vie ou de capitalisation). Ils sont calculés sur la base d'une valeur nominale de 1 000 €. Le capital net investi cité dans cette brochure est également exprimé hors frais et fiscalité applicables au cadre d'investissement. Dans cette brochure, les calculs sont effectués pour une détention à la date d'échéance ou, selon le cas, des dates de remboursements anticipés. En cas de revente du titre avant ces dates (ou en cas d'arbitrage, de rachat, de sortie en rente), le taux de rendement annuel peut être supérieur, inférieur voire négatif.

en bref

Fiche technique de l'instrument financier SG Multilys Plus⁽¹⁾

➤ Avertissement	<ul style="list-style-type: none">• SG Multilys Plus est construit dans la perspective d'un investissement sur une durée de vie maximale de 8 ans. Il est donc fortement recommandé de n'investir dans ce produit que si vous avez l'intention de le conserver jusqu'à son échéance prévue.• Le produit décrit dans le présent document fait l'objet de "Conditions définitives d'émission" se rattachant au prospectus de base (en date du 29/03/2012) approuvé par la CSSF, régulateur du Luxembourg, (sous le n° de visa C-10647) et formant ensemble un prospectus conforme à la directive 2003/71/EC. Ce prospectus a fait l'objet d'un certificat d'approbation de la part de la CSSF et a été notifié à l'Autorité des Marchés Financiers. Les "Conditions définitives d'émission" (en date du 28/12/2012), le résumé du prospectus de base en français, le prospectus de base et les suppléments à ce prospectus sont disponibles sur le site "prospectus.socgen.com" ou peuvent être obtenus auprès de Société Générale sur simple demande. Le résumé en français du prospectus de base est également disponible sur le site de l'Autorité des Marchés Financiers, "www.amf-france.org". Ce document à caractère promotionnel est établi par Société Générale. <p>Il est recommandé aux investisseurs de se reporter à la rubrique "facteurs de risques" du Prospectus, les principaux risques étant :</p> <ol style="list-style-type: none">1) Risque de marché : Tout rachat en cours de vie du produit se fera au prix de marché en vigueur de l'instrument financier (déterminé principalement par l'évolution des marchés actions et des taux d'intérêt) et pourra donc entraîner une perte ou un gain par rapport au capital net investi initialement.2) Risque de liquidité : certaines conditions exceptionnelles de marché peuvent avoir un effet défavorable sur la liquidité du produit, voire rendre le produit totalement illiquide (absence d'acheteurs).3) Risque émetteur : le placement est exposé au risque de crédit de Société Générale (Moody's A2, Standard & Poor's A). En cas de défaut de l'émetteur, l'investisseur pourra perdre tout ou partie de son investissement.
➤ Nature juridique	Instrument financier émis dans le cadre d'un programme d'émission de titres de créance, assimilable à une obligation de droit français ; ses caractéristiques sont définies dans le cadre d'un programme d'émission. La formule de remboursement du produit est garantie par Société Générale.
➤ Émetteur	SG Option Europe (filiale à 100% de Société Générale).
➤ Garant	Société Générale (Moody's A2, Standard & Poor's A). Cette notation peut être révisée à tout moment et n'est pas une garantie de solvabilité de l'émetteur. Elle ne saurait constituer un argument de souscription au produit.
➤ Éligibilité	Compte titres ordinaire et contrats d'assurance vie ou de capitalisation.
➤ Devise	Euro
➤ Code ISIN	FR0011347244
➤ Code EUSIPA	1260 - Produit à capital non garanti à l'échéance incluant un mécanisme automatique de remboursement anticipé. Le code EUSIPA correspond à la catégorie de produits structurés à laquelle appartient SG Multilys Plus, selon les définitions établies par l'EUSIPA (European Structured Investment Products Association).
➤ Période de commercialisation	Du 2 janvier au 29 mars 2013, 12h inclus pour bénéficier de la garantie.
➤ Cotation	Bourse du Luxembourg
➤ Valeur nominale	1 000 € le 2 avril 2013
➤ Prix d'émission	999,80 € - Le prix d'offre de l'instrument financier sera émis à 999,80 € et progressera régulièrement selon un taux annuel de 0,08% prorata temporis pour atteindre 1 000 € le 2 avril 2013. Les ordres d'achat devront être transmis avant le 29 mars 2013, 12h. Les conditions et calendrier propres à l'instrument financier SG Multilys Plus sont disponibles sur le site http://prospectus.socgen.com .
➤ Niveau de garantie à l'échéance	Instrument financier non garanti en capital
➤ Date d'échéance	9 avril 2021
➤ Dates de remboursement anticipé potentiel	7 avril 2014 ou 9 avril 2015 ou 7 avril 2016 ou 7 avril 2017 ou 9 avril 2018 ou 5 avril 2019 ou 7 avril 2020
➤ Durée de placement recommandée	8 ans en l'absence d'activation du mécanisme automatique de remboursement anticipé.
➤ Marché secondaire	Société Générale s'engage, dans des conditions normales de marché, à donner de manière quotidienne des prix fermes de l'instrument financier pendant toute la durée de vie du produit, avec une fourchette achat/vente de 1%.
➤ Minimum d'investissement	Dans le cadre d'un investissement : <ul style="list-style-type: none">• sur un compte titres ordinaire : une coupure minimum, soit environ 1 000 € (hors droit d'entrée)• sur un contrat d'assurance vie ou de capitalisation : selon les contrats⁽²⁾
➤ Droit d'entrée	Dans le cadre d'un investissement : <ul style="list-style-type: none">• sur le compte titres ordinaire : 2%• sur un contrat d'assurance vie ou de capitalisation : selon les contrats⁽²⁾
➤ Droit de sortie	Néant
➤ Commissions⁽³⁾	Des commissions relatives à ce produit ont été payées. Elles couvrent notamment les coûts de distribution et sont d'un montant annuel maximum équivalent à 1 % du montant de l'émission.
➤ Niveaux de l'indice	Moyenne arithmétique des cours de clôture de l'indice Euro Stoxx 50 relevés le : <ul style="list-style-type: none">• à 5 ans : 23/03/2018; 26/03/2018; 27/03/2018; 28/03/2018; 29/03/2018.• à 1 an : 25/03/2014; 26/03/2014; 27/03/2014; 28/03/2014; 31/03/2014.• à 2 ans : 25/03/2015; 26/03/2015; 27/03/2015; 30/03/2015; 31/03/2015.• à 3 ans : 23/03/2016; 24/03/2016; 29/03/2016; 30/03/2016; 31/03/2016.• à 4 ans : 27/03/2017; 28/03/2017; 29/03/2017; 30/03/2017; 31/03/2017.• à 6 ans : 25/03/2019; 26/03/2019; 27/03/2019; 28/03/2019; 29/03/2019.• à 7 ans : 25/03/2020; 26/03/2020; 27/03/2020; 30/03/2020; 31/03/2020.• Niveau final (à 8 ans) : 25/03/2021; 26/03/2021; 29/03/2021; 30/03/2021; 31/03/2021.

Spécificités liées aux contrats d'assurance vie ou de capitalisation

Ce titre de créance peut être proposé comme support en unités de compte des contrats d'assurance vie ou de capitalisation. Concernant les seuls investissements dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, nous attirons votre attention sur le fait que, si le contrat le prévoit, des frais d'entrée et de gestion sont prélevés par l'assureur. Le capital investi et le rendement de ce produit s'entendent donc toujours, dans ce document, avant prélèvement de ces frais et avant toute fiscalité applicables au cadre d'investissement.

L'entreprise d'assurance ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte mais pas sur leur valeur. La valeur de cette unité de compte, qui reflète la valeur des actifs sous-jacents, n'est pas garantie par l'assureur mais est garantie par l'émetteur à l'échéance. Elle est sujette à des fluctuations à la hausse comme à la baisse dépendant des marchés financiers. Par ailleurs, en cas de dénouement du contrat par décès de l'assuré, ou de sortie du support (rachat ou arbitrage ou sortie en rente) avant l'échéance du titre, la valorisation dépendra des paramètres du marché. Elle pourra être très différente (inférieure ou supérieure) de celle résultant de l'application à l'échéance de la formule prévue, et pourrait occasionner une perte en capital non mesurable a priori. Pour plus de précisions, nous vous invitons à vous reporter aux documents contractuels de votre contrat d'assurance vie ou de capitalisation.

(1) Ce placement peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. Il vous appartient de vous assurer que vous êtes autorisé à investir dans ce placement. **(2)** En assurance vie ou sur les contrats de capitalisation, le placement portera sur des unités de compte représentatives de SG Multilys Plus. Cette unité de compte n'est accessible que dans le cadre de certains contrats d'assurance vie ou de capitalisation de SOGECAP dans les conditions prévues par chacun de ces contrats. Le fonctionnement de cette unité de compte est décrit dans la Note/Notice d'Information des contrats. SOGECAP, Société Anonyme d'assurance sur la vie et de capitalisation au capital de 1 168 305 450 EUR entièrement libéré - Filiale à 100% de la Société Générale - Entreprise régie par le Code des Assurances - 086 380 730 R.C.S. Nanterre - Siège Social : 50, av. du Général de Gaulle - 92093 Paris La Défense Cedex. Ces contrats d'assurance vie ou de capitalisation sont présentés par Société Générale, dont le siège social est situé 29, boulevard Haussmann (Paris IXe), en sa qualité d'Intermédiaire en Assurances (immatriculation à l'ORIAS 07 022 493). **(3)** Le client peut recevoir, sur demande de sa part, des précisions supplémentaires sur les rémunérations relatives à la commercialisation du présent placement.

Conflits d'intérêt potentiels sur la valeur de rachat ou de réalisation : en cas de demande de rachat, d'arbitrage ou de dénouement du contrat avant l'échéance, l'émetteur ou une entité liée financièrement peut décider d'acquiescer le titre de créance.

À VOS CÔTÉS

pour en savoir plus



CONTACTEZ

votre conseiller en agence



CONNECTEZ-VOUS

particuliers.societegenerale.fr

pour prendre rendez-vous



APPELEZ

3933

Du lundi au vendredi
de 8 h à 22 h et le samedi
de 8 h à 20 h, hors jours fériés

Vous pouvez obtenir des informations complémentaires sur SG Multilys Plus auprès de votre conseiller en agence ou sur le site www.particuliers.societegenerale.fr. Nous vous invitons à prendre contact avec un conseiller afin de déterminer avec vous la solution la mieux adaptée à votre profil d'investisseur et à vos objectifs.

Internet : gratuit, hors coût de connexion. **3933** : Depuis l'étranger et certains opérateurs : +33 (0)1 810 01 3933 - Tarif au 02/01/2013 : prix d'un appel local depuis une ligne fixe France Télécom, en France métropolitaine. Depuis un autre opérateur en France ou à l'étranger, tarification selon opérateur.

 **SOCIÉTÉ
GÉNÉRALE**

Banque & Assurances

Document publicitaire sans valeur contractuelle.

Rédaction de ce document achevée le 12/12/2012. Tout élément du présent document est communiqué à titre purement indicatif et n'a pas de valeur contractuelle. Avant tout investissement dans ce produit, vous devez procéder, sans vous fonder exclusivement sur les informations qui vous ont été fournies, à votre propre analyse des avantages et des risques du produit du point de vue juridique, fiscal et comptable en consultant si vous le jugez nécessaire vos propres conseils en la matière ou tous autres professionnels compétents. Ce document ainsi que son contenu sont la propriété de Société Générale et des sociétés appartenant au groupe Société Générale. Leur reproduction ou leur distribution est strictement interdite sans l'autorisation écrite préalable de Société Générale. Société Générale est agréée par le Comité des Etablissements de Crédit et des Entreprises d'Investissement. Cette brochure commerciale ne constitue pas une offre de souscription au contrat d'assurance vie ou de capitalisation. Cette brochure ne constitue pas non plus une offre, une recommandation, une invitation ou un acte de démarchage visant à souscrire ou acheter l'instrument financier sous-jacent.

Société Générale, DCMA/CCM - Tour Granite - 75886 PARIS cedex 18, S.A. au capital de 975 339 185 EUR - 552 120 222 RCS PARIS, Siège Social 29, bd Haussmann, 75009 Paris Dialogues - Crédit photo : Getty - Réf. : 143848 - Janvier 2013.



La Société Générale adhère à Ecofolio et participe au financement du recyclage des papiers. Ce document a été conçu par la Société Générale dans le souci d'une incidence minimale sur l'environnement et imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement.